

Bex, le 27 septembre 2018

Communiqué de presse

Votations fédérales du 25 novembre 2018

NON catégorique à l'initiative dite d'autodétermination, qui est en fait « contre le droit international », OUI à la base légale pour la surveillance des assurés et NON à l'initiative populaire « Pour les vaches à cornes ».

C'est un double NON et un OUI que les délégués du PLR Vaud, réunis ce soir en Congrès à Bex, appellent à glisser dans l'urne, le 25 novembre prochain. L'initiative appelée «Le droit suisse au lieu de juges étrangers », dont le vrai nom devrait être « Contre le droit international », n'a pas trouvé grâce aux yeux des délégués qui appellent à rejeter massivement ce texte. Quant à la base légale permettant la surveillance des assurés, les délégués ont appelé à l'accepter à la très forte majorité. Attachés à la liberté des agriculteurs, ils ne soutiendront pas l'initiative dite « pour les vaches à cornes ».

Non catégorique à l'initiative contre le droit international

Avec 146 NON, 6 OUI et 15 abstentions, les délégués du PLR Vaud se sont clairement opposés à l'initiative populaire contre le droit international, appelées par les initiants « Le droit suisse au lieu de juges étrangers », qui sont en somme des juges « internationaux ». Cette initiative, dans le cas où elle viendrait à être acceptée, mettrait en danger plus de 600 accords économiques nous permettant d'accéder aux marchés internationaux. La voie bilatérale avec de nombreux pays serait remise en question, la fiabilité et la crédibilité helvétiques sur la scène internationale seraient remises en cause. Les initiants craignent que des traités internationaux ébranlent la « souveraineté » du peuple suisse, mais c'est une crainte sans fondements, car la Suisse s'est dotée d'outils démocratiques qui fonctionnent et assurent aux citoyens la possibilité de s'exprimer librement sur les accords internationaux. On parle ici du droit de référendum. Nul besoin donc de cette initiative dont les effets concrets fragiliseraient et isoleraient notre pays sur la scène internationale. Le PLR Vaud réaffirme ainsi son soutien à une Suisse ouverte et partie prenante des échanges internationaux, tissés dans l'intérêt de la Suisse et de ses citoyens.

OUI à la base légale permettant la surveillance des assurés

Le Congrès du PLR Vaud recommande de soutenir la base légale permettant la surveillance des assurés par 153 OUI, 4 NON et 4 abstentions. Il est légitime, pour le PLR Vaud, que des mesures puissent être prises afin de s'assurer que les prestations d'assurance soient versées à bon escient et que les fraudeurs éventuels puissent être démasqués. Le projet accepté par l'Assemblée fédérale permettra d'assurer une base légale solide afin de lutter contre les abus dans le domaine des assurances sociales. Pour le PLR Vaud, ces moyens contribueront à assurer la pérennisation des assurances sociales.

Ne pas imposer aux agriculteurs des méthodes d'élevage

Par 150 NON, aucun OUI et 5 abstentions, les délégués du PLR Vaud ont appelé ce soir à refuser l'initiative populaire « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) ». Cette initiative demande à la Confédération d'encourager, au moyen de « mesures incitatives présentant un intérêt économique », les exploitations dont les vaches, les taureaux reproducteurs, les chèvres et les boucs portent leurs cornes. Pour le PLR Vaud,

les agriculteurs doivent pouvoir rester libres à ce sujet et ne pas être désavantagés en raison de leur choix en la matière. De plus, cette question n'a pas sa place dans la Constitution de notre pays.

Élections fédérales de 2019 : les délégués du PLR Vaud ont également adopté la stratégie générale du parti pour les élections fédérales de 2019. Le PLR proposera 3 listes sur lesquelles il compte pour atteindre son objectif : maintenir au minimum ses 5 sièges au Conseil national et son siège au Conseil des États, continuer de progresser selon la tendance des trois dernières années et obtenir, au national, le siège supplémentaire gagné par le canton de Vaud par rapport à 2015. Les délégués ont également validé le calendrier et la délégation de certaines tâches au Conseil des arrondissements.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Florence Gross, vice-présidente du PLR Vaud, 079 709 85 68

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65